:: La Politique Régionale ::

Désireux de donner aux Partis démocratiques une tribune où ils pourront exposer leurs idées en toute liberté — et même contradictoirement — nous publions sous cette rubrique, les articles des élus ou les informations importantes, durant la période électorale dans la mesure où ces communications intéressent la politique de notre région.

Pour les Élections Sénatoriales du 6 Janvier

Les Candidats du Parti Socialiste
DANS LE NORD

AUGUSTE BEAUVILLAIN

A quinze ans, fonde le premier groupe de jeunesse socialiste. Aux côtés de Hassel, de Marnet, de Fiévet, dès ses dix-huit ans, l'un des militants les plus connus du Cambrésis.

En 1909, conseiller municipal de Caudry. En 1912, adjoint au maire.

En 1919 au lendemain de l'élection à la Chambre de Ernest Piet, premier magistrat de la Cité du Tulle.

Conseiller d'arrondissement depuis 1922. Candidat socialiste aux élections législatives de 1914, obtint au premier tour sept mille voix qui, reportées sur le nom de M. Alfred le Roy, assurèrent au ballottage la victoire de la République. Candidat en 1919, frôla de si près la victoire que son élection fut un instant proclamée.

EPHREM COPPEAUX

Né à Esqueheries, le 15 Février 1870.

Inscrit au Parti Ouvrier en 1890. Après l'assassinat de Fourmies, réorganise le Syndicat textile qui compte bientôt deux mille membres.

Maire de Fourmies en 1908, réélu en 1912 et en 1919. Conseiller général du Nord depuis 1919, réélu en 1922.

Pour avoir soustrait aux réquisitions d'importantes quantités de cuivre et favorisé l'évasion en France libre de civils et de prisonniers de guerre, condamné par l'autorité allemande à quinze ans de détention. Libéré par l'armistice après avoir purgé quinze mois de cellule.

ALPHÉE DELANNOY

Né à Anzin, le 29 Août 1876. Ancien ouvrier métallurgiste, gérant de coopérative ouvrière.

Entré au Parti Socialiste en 1897. Conseiller municipal de Bruay-sur-Escaut en 1906. Adjoint au maire, de 1908 à 1912. Maire depuis 1919.

Conseiller d'arrondissement en 1914. Conseiller général en 1919, réélu en 1922.

♣♣

GUSTAVE DELORY

Apprenti régleur, apprenti peigneron, apprenti pelotonneur, puis cartonnier de la ville de Lille, manœuvre au chemin de fer du Nord, perceur à l'usine de Fives, apprenti savetier, puis fondateur et directeur-gérant de l'Imprimerie Ouvrière.

Son action politique commencée depuis 1880 l'amène dès 1891 au Conseil d'arrondissement, comme candidat de protestation à la suite de son arrestation arbitraire lors des événements du Premier Mai 1890. Maire de Lille de 1896 à 1904, reprend l'Hôtel de Ville en 1919. Conseiller général de 1898 à 1901, puis depuis 1913. Député depuis 1902. Réélu à toutes les élections.

♣♣

CHARLES GONIAUX

Né à Dorignies, le 18 juin 1872.

Ouvrier mineur, à 18 ans, secrétaire de la section syndicale la Renaissance à Somain adjoint de Alcide Mochet, succède à ce dernier au secrétariat général du Syndicat des Mineurs du Nord. En est le président depuis 1913.

Conseiller municipal de Douai, Conseiller général du Nord. En 1906, élu député au scrutin de ballottage. Réélu au premier tour avec des majorités accrues en 1910 et en 1914. Réélu le 16 Novembre 1919.

MAURICE HECKEL

Né à Saint-Omer le 22 juin 1870.

Trésorier du Syndicat des Cheminots d'Hazebrouck, révoqué au lendemain de la grève de 1920. Président du Conseil des Prud'hommes depuis 1909, élu en 1919, conseiller municipal d'Hazebrouck.

♣♣

JEAN LEBAS

Né à Roubaix le 24 Octobre 1878. Fils de tisserand, ne reçut qu'une instruction primaire qu'il compléta ensuite par un travail obstiné. Employé à la confection «la Paix» de 1901 à 1906, prit à cette date le poste de secrétaire administratif de la Fédération Socialiste du Nord qu'il occupa jusqu'en 1919.

Membre du Parti Socialiste, depuis 1896. Conseiller municipal de Roubaix en 1908, conseiller général en 1910, maire de Roubaix depuis 1912, député depuis 1919.

AUGUSTE RAGHEBOOM

Né le 2 Août 1839. Depuis 30 ans, membre du Parti Socialiste.

En compagnie de Ghesquière et de Dupied, élu en 1900, fut le premier tour aux élections municipales de Lille. En 1901, Conseiller d'arrondissement, puis conseiller prud'homme. Candidat quatre fois de suite aux élections législatives, en 1914, finit par triompher de ses adversaires, le Comte d'Hespel et M. Georges Potié.

Par une injustice du Suffrage Universel, non réélu le 16 Novembre 1919. Adjoint au maire de Lille depuis 1919, aux élections sénatoriales de 1920 arriva le premier de la liste socialiste.

Deux nouvelles candidatures dans le Pas-de-Calais

On annonce deux nouvelles candidatures, celle de M. le docteur Alphonse-Emile Goudemant, d'Arras qui se présente comme candidat indépendant et celle de M. Georges Harduin, agriculteur, maire de Bonnières et conseiller général d'Auxi-le-Château, qui se réclame des intérêts agricoles et du Bloc National.

La fin du « Dixmude »

DES DEBRIS ONT ENCORE ÉTÉ TROUVÉS

Paris, 3. — Le ministère de la Marine confirme qu'entre le phare et le cap San-Marco, on a trouvé un réservoir en aluminium de deux cents litres d'essence environ, portant à la peinture noire certaines indications. La partie supérieure est noircie par le feu.

D'autre part, les débris à demi brûlés, trouvés à 60 mètres du rivage, près de la gare de San-Marco, sont des tissus caoutchoutés. Ces renseignements ont été fournis par le commandant du « Mulhouse », chargé d'effectuer des recherches au sujet du « Dixmude ».

LES OBSÈQUES DU COMMANDANT

Toulon, 3. — La Préfecture maritime et les autorités religieuses ont pris des dispositions préparatoires en vue des obsèques du lieutenant de vaisseau du Plessis de Grenadane. Elles sont fixées à samedi matin, 10 heures.

Toute la garnison du port, des détachements de l'escadre et des détachements de l'armée de terre, rendront les honneurs.

DÉMENTIS OFFICIELS

L'Agence Havas nous communique la note suivante :

« Un journal du matin a publié un télégramme de son correspondant de Toulon affirmant :

1° Qu'à la suite de la dernière sortie du « Dixmude », un capitaine de vaisseau, très compétent, avait adressé au ministère de la marine un rapport concluant qu'il serait excessivement dangereux de faire sortir à nouveau le « Dixmude » tant que certaines réparations n'auraient pas été effectuées ;

2° Que les renseignements atmosphériques, le 18 décembre, loin d'être bons, étaient si mauvais que Toulon avait signalé la veille, 17 décembre : bonne de vent du nord-ouest ;

3° Que le capitaine de frégate Hennique, commandant le centre de Cuers, et le commandant du Plessis, ont protesté jusqu'au dernier moment, contre l'appareillage de ballons dans ces conditions ; qu'il ont télégraphié pour demander que le raid soit ajourné jusqu'en avril ; enfin, que le départ s'est effectué sur un ordre formel du ministre, contre l'avis de tous les officiers compétents.

« Nous sommes autorisés à déclarer de la manière la plus formelle, que ces trois affirmations sont entièrement contraires à la vérité ».

L'ENDROIT OU SE TROUVE L'ÉPAVE AURAIT ÉTÉ REPÉRÉ

Marseille, 3. — Des radiotélégrammes interceptés à Marseille, annoncent que les recherches faites au moyen du ballon d'observation envoyé de Toulon permettent d'en situer l'épave du « Dixmude », dans un cercle d'un demi-mille de rayon, dont le centre est à trois milles au sud de San-Marco.

L'épave serait sur un fond de 40 à 50 mètres. Des dragages sont effectués.

DEUX NOUVEAUX CADAVRES AURAIENT ÉTÉ REPÊCHÉS

D'autre part, on annonce de Bizerte, que deux corps auraient été retrouvés au large d'Anpedazo.

LA LIVRE A 87.30

Un nouvel espoir, une nouvelle déception ! Le franc français qui semblait ces jours derniers reprendre une position meilleure vient à nouveau de faire un bond en arrière considérable. La livre cotait avant-hier 85.645, le dollar, 19.89 : ils ont trouvé preneurs jeudi à 87.30 (87.505 exactement) et 20.53. Le « cap » de 90 sera vraisemblablement doublé d'ici peu en attendant celui de 100.

On a vivement remarqué hier que M. Bokanowski, rapporteur général de la Commission des Finances à la Chambre, s'est rendu au marché des changes, à la Bourse, accompagné de M. Jacob, syndic des agents de change.

Exploits de bandits

Une débitante de Waziers assommée et étranglée

ELLE EUT NÉANMOINS LE TEMPS DE CRIER ET SES AGRESSEURS PRIRENT LA FUITE

Un drame qui a provoqué à Waziers une très vive émotion s'est déroulé hier vers onze heures un quart, rue Jules Ferry.

Mme Nys, qui tient dans cette rue un cabaret s'apprêtait à fermer son établissement. Avant de clore ses fenêtres, elle sortit dans la cour où elle demeura une minute à peine. Au moment où elle rentrait dans la salle du débit deux hommes qui s'y étaient introduits sans faire de bruit, l'assaillirent brusquement. L'un d'eux asséna un coup violent sur la tête de la cabaretière — tandis que son compagnon lui passait autour du cou une cordelette qu'il serra. Mme Nys s'affaissa évanouie. Mais en voyant se dresser devant elle l'homme qui la frappa le premier, elle avait eu le temps de pousser un cri. Déjà des voisins alarmés accouraient. Les bandits prirent aussitôt la fuite...

On se porta au secours de Mme Nys. Le docteur Vanhoutte mandé d'urgence vint lui prodiguer ses soins. La pauvre femme lorsqu'elle reprit connaissance se plaignit de vives douleurs à la nuque. Elle put néanmoins donner, de ses agresseurs un signalement assez précis. La gendarmerie espère pouvoir rapidement identifier et arrêter les deux misérables.

Le vol a, certainement, été le mobile de cette tentative criminelle, mais dérangés par l'arrivée des voisins, les malfaiteurs n'ont pu visiter le tiroir-caisse et les meubles. Ils ont cependant fouillé les poches de leur victime qui, d'ailleurs, n'avait pas d'argent sur elle.

L'état de Mme Nys est satisfaisant.

Une attaque de Polonais masqués, à Marles

ELLE ÉCHOUA, LEUR VICTIME AYANT PU SE DÉFENDRE

Ces jours derniers, quatre polonais masqués ont, vers minuit, frappé à coups de batons, à la porte de M. Gurski Abdon, 46 ans, demeurant rue de Bergues, à Marles-les-Mines.

M. Gurski effrayé, fut contraint d'ouvrir sa porte, parce qu'au dehors les énergumènes s'exprimaient en langue allemande, menaçant de tout briser.

A peine avait-il ouvert sa porte, qu'un des assaillants lui portait des coups de baton sur la tête. M. Gurski aurait certainement été assommé s'il n'avait appelé au secours. C'est alors que terrifiés, sa fille Anna, son beau-fils Tyron et son pensionnaire Smol, qui étaient dans la maison, sortirent. Ils furent à leur tour violemment frappés. Cette diversion pourtant, avait permis à M. Gurski de se saisir d'une hache et pour se défendre il en porta un coup sur la tête d'un de ses agresseurs. Il parvint même à arracher le masque qui recouvrait la figure d'un nommé WEGLEWSKI Michel, polonais, 20 ans, mineur demeurant rue de Marseille, à Marles. Les complices de celui-ci furent démasqués à leur tour et reconnus pour être NOVACK François, 20 ans, mineur, rue de Loos, à Calonne-Ricouart ; TICHOSZ Antoine, 23 ans, mineur, polonais, demeurant à Marles ; et KOWALSKI Laurent, sujet allemand, 21 ans, mineur, rue de Lens, à Calonne-Ricouart.

Se voyant reconnus ils se montrèrent moins menaçants, puis disparurent, non sans reprocher à M. Gurski, de les avoir traité de polonais, qualificatif, paraît-il, désobligeant pour eux.

M. Gurski Abdon qui porte des blessures, heureusement sans gravité, ainsi que sa fille et son beau-fils, ont porté plainte à la gendarmerie qui a dressé procès-verbal contre les agresseurs.

L'enquête continue.

L'émotion causée à Marles par cette attaque est grande et la population devant de tels méfaits est loin d'être rassurée.

Le mystérieux assassinat d'un chauffeur à Arras

RETROUVERA-T-ON JAMAIS LES AUTEURS DE CE CRIME AFFREUX ?

Aucun évènement, aucun fait nouveau ne sont venus fixer définitivement la population d'Arras sur le meurtre mystérieux du chauffeur de taxi Maurice Fournier. La brigade mobile continue ses recherches ; elle tient des indications sûres qui limitent le champ des investigations, mais elles ne possèdent pas encore les éléments d'une piste sérieuse.

Les assassins — car on sait maintenant qu'ils étaient plusieurs — doivent-ils être recherchés parmi les étrangers au pays ? Sont-ils sortis spontanément de quelques cercles de jeunes gens dévoyés vivant d'expédients et mis en goût par les spectacles modernes, farcis d'aventures et de crimes ? C'est ce que l'on ne saurait dire. D'autre part, combient étaient-ils exactement ?

— Nous ne le savons, nous ont dit les policiers, mais il est encore nécessaire de ne rien dire sur ce point.

DES TÉMOINS CRAINTIFS

Est-ce le désir de ne pas vouloir être mêlé à une sombre histoire ? Ou encore le besoin d'éviter des ennuis, des dérangements ? Ou bien la crainte de certaines représailles ? Toujours est-il que la brigade mobile éprouve beaucoup de difficultés pour faire parler ceux qui savent peu ou beaucoup de choses. Et pour, aussi regrettables qu'elles soient, ces réticences se comprennent, en raison de la facilité avec laquelle certains individus jouent du browning.

Ainsi le cycliste de Bailleul qui a été pour ainsi dire témoin involontaire, mais direct du meurtre de Fournier, hésite pour dire ce qu'il a vu et entendu. Les inspecteurs ont été obligés de lui arracher brides par brides les renseignements précis qu'il possédait.

Ces difficultés jointes au long délai qui s'est écoulé entre l'assassinat et l'intervention de la police, rendent les recherches difficiles et ont permis aux malfaiteurs de gagner du temps et du large.

Et comme d'un moment à l'autre, un peu de lumière peut être apporté sur ce crime mystérieux, nous suivons les efforts de la police pour tenir les lecteurs au courant.

LES FUNÉRAILLES DE LA VICTIME

Le médecin-légiste ayant délivré le permis d'inhumer, les funérailles de Maurice Fournier auront lieu aujourd'hui, à 9 heures du matin.

LA TERRIBLE RIXE DE LENS

Nous avons relaté hier, le drame qui s'est déroulé à Lens, rue Fénelon, où au cours d'une rixe entre polonais, un de ceux-ci Ossezarek Jacob succomba, à l'hôpital de Lens, d'une fracture du crâne provoquée par un terrible coup de pic.

Cette grave affaire qui remonte à quelques jours, resta d'abord ignorée et l'enquête que mena activement M. Cardon, commissaire de police à Lens, fut d'autant plus difficile que les étrangers présents à la scène prétendaient n'avoir rien vu.

Le coupable, Lisika François, qui alla se constituer prisonnier, a fait la déclaration suivante :

— « Je n'étais pas parmi les invités du débitant, Blachut Amor, compatriote, mais j'allais le chercher pour nous rendre au bal, lorsque j'entendis du bruit dans la rue. Des individus lançaient des pierres dans les vitres et brisaient les volets. Un polonais m'asséna alors des coups de pic. Je me débattis et ayant réussi à enlever l'arme des mains de mon agresseur, je lui en portais un coup au hasard, puis je pris la fuite ».

Lisika prétend avoir agi en état de légitime défense. Il a déclaré à M. Cardon, qu'il ne savait pas que le coup qu'il avait porté avait si terriblement atteint Ossezarek.

Le meurtrier fut, nous l'avons dit, amené mercredi au parquet de Béthune et M. Delattre, juge d'instruction après un premier interrogatoire d'identité le fit incarcérer à la maison d'arrêt.

Des témoins seront interrogés et bientôt on saura ce qu'il y a de vrai dans les déclarations de Lisika.

On cherche le directeur de la T. S. F. Radio-Imperator

SOMPTUEUSEMENT INSTALLÉ A LILLE, IL INSPIRA CONFIANCE A UN BIJOUTIER ET RAFLA AINSI 155.000 FRANCS DE JOYAUX

Au début du mois de novembre 1923, un jeune homme d'une trentaine d'années, portant beau et se donnant la qualité de constructeur, traitait avec M. Guénis, directeur du « Café de la Paix », sis 9, Grand'Place, à Lille, pour la location d'un très bel appartement, sis au 2e étage dudit café.

Le constructeur en question, déclara se nommer Jean-Marie Patté ; il exigea un bail de neuf ans, renouvelable au gré du preneur, ce qui lui fut accordé, paraît-il...

Peu de temps après, M. Jean-Marie Patté, faisait placer sur l'une des portes de l'immeuble, une plaque en émaillé blanc portant son nom et ces indications complémentaires : « Constructeur des appareils de T. S. F. Radio-Imperator. Salle d'exposition et d'audition au 2e étage ».

UNE SPLENDIDE INSTALLATION

Par un escalier large, commode, portant tapis, barres de cuivre et confortablement éclairé, on accédait dans les locaux du Radio-Imperator. A droite, sur le palier du second, une porte avec cet écriteau : Laboratoire de Radio-Imperator : Entrée interdite au public ! !

A gauche, une autre porte ; celle du cabinet de M. Patté ; un somptueux cabinet bien fait pour inspirer illico la plus grande confiance. Par terre, un moelleux tapis bleu de nuit ; au beau milieu, un bureau ministre en acajou, éclairé par un lustre électrique avec diffuseur ; de chaque côté, d'une magnifique cheminée, deux imposants buffets monumentaux et enfin, bien en évidence sur une étagère du meilleur goût, quelques appareils de T. S. F. disposés là de si savante façon qu'ils ont l'air de bijoux dans leur écrin.

M. Patté, pour n'être pas seul à rendre vivant ce superbe cadre, avait engagé d'abord un directeur, puis, vers le 10 décembre, cinq employés, parmi lesquels deux vendeurs, deux dames sténos-dactylos et une dame-secrétaire.

A ce personnel, trié sur le volet, l'animateur de Radio-Imperator avait accordé des appointements de début très convenables. Les vendeurs avaient obtenu en outre la promesse d'une remise de 2 % sur les affaires traitées. Ces dernières, aux dires des employés, s'annonçaient brillantes, car les clients se déclaraient satisfaits et envoyaient à M. Patté leurs amis et connaissances.

Malheureusement, l'affaire vient subitement de prendre une autre tournure, cela de par la faute du « constructeur ».

UNE JOLIE VENTE DE BIJOUX !

M. Jean-Marie Patté, s'était en effet présenté chez M. B..., bijoutier du centre de la ville et lui avait fait un important achat. Il s'agissait de l'acquisition d'un collier de perles, d'une magnifique bague de femme, ornée de pieres précieuses de la plus belle eau et de deux superbes boutons d'oreilles en brillants, le tout valant la bagatelle de 155.000 francs.

M. Patté exigea bien quelques changements dans le dispositif des joyaux, mais comment refuser une chose si simple à un bon client si superbement installé.

Et le constructeur reçut les bijoux qu'il solda à l'aide de chèques... sans provision, payables au Crédit Lyonnais.

Naturellement le pot aux roses fut promptement découvert, mais M. B... ne put arriver à mettre la main sur son « client » qui avait disparu de la circulation.

MON ONCLE VOUS REMBOURSERA...

Cependant, le bijoutier reçut de M. Patté une lettre portant le timbre de Paris.

Dans cette lettre, le constructeur prétend avoir eu un moment de folie. J'ai, déclare-t-il en substance, vendu les bijoux que vous m'avez cédés. Avec l'argent, j'ai joué. d'abord, j'ai gagné, puis ensuite perdu... Ne portez pas plainte... attendez quelques jours... j'ai parlé de l'affaire à mon oncle qui vous remboursera... Quant à moi, je vais me noyer... »

M. B... n'en a pas moins déposé une plainte entre les mains d'un commissaire de police qui l'a immédiatement transmise au Parquet de Lille.

Il nous est revenu que M. Patté s'était également présenté chez M. Degraeve, bijoutier, rue Esquermoise. Là, il tenta de faire une acquisition se montant à 140.000 francs et de la payer avec 3.000 francs en numéraire, le reste à l'aide de chèques...

M. Degraeve ne « marcha pas » et il a tout lieu de s'en féliciter aujourd'hui.

Bien entendu les policiers chargés de cette histoire, pensent devoir faire encore « d'autres découvertes » mais il serait pour le moins prématuré d'insister aujourd'hui sur ce point.

Quant aux employés de M. Patté, on peut dire sans crainte de se tromper, qu'ils ia trouvent mauvaise L'un d'eux que nous avons pu joindre, ne nous a point paru être extrêmement surpris de ce qui arrivait, les allures de son « patron » lui ayant en effet paru bizarres.

Le plus clair de tout cela, a-t-il conclu, c'est que je ne sais pas si mes appointements me seront un jour payés, et que me voilà sans situation !

Ce sera, pour aujourd'hui, le mot de la fin.

La crue de la Seine

LA SITUATION S'AGGRAVE CONSTAMMENT

Paris, 3. — La crue de la Seine prend des proportions inquiétantes par suite de la persistance du mauvais temps.

Le trafic avec la banlieue par chemins de fer et tramways est sérieusement menacé ; plusieurs lignes sont déjà interrompues.

Ce matin, la cote était de 6 m. 60 au pont d'Austerlitz.

A certaines stations du métropolitain et du Nord-Sud, des infiltrations assez importantes ont commencé ; des planches ont dû être installées pour le passage du public.

Cependant, la circulation des trains continue normalement.

En banlieue, la situation s'aggrave d'heure en heure. Les eaux ont monté de 20 à 25 centimètres suivant les régions.

De nombreux points sont complètement submergés.

L'usine d'Alfortville, qui pompe l'eau des égouts, commence à être inondée et on craint de ne pouvoir continuer le fonctionnement des pompes vers la fin de la journée.

Les évacuations se font par centaines et le chômage commence à prendre une certaine proportion.

BRULÉ DANS UN FOUR A CHAUX A NŒUX

Un habitant de Nœux-les-Mines, M. Pred homme André, 73 ans, s'est suicidé dans des circonstances assez extraordinaires. Il s'est couché dans un four à chaux où on l'a retrouvé à demi carbonisé. Le désespéré était descendu à 1 m. 30 dans le four et avait pris la précaution de déposer sa casquette et ses papiers à la bouche du four.

Il vivait en mésintelligence avec ses enfants à qui il avait plusieurs fois déjà manifesté des idées de suicide.

Le docteur Widiez et le Commissaire de police ont procédé aux constatations d'usage.

RÉPARATIONS, RUHR

Les Alliés préparent leur réponse au Reich

LE PROJET FRANÇAIS VA ÊTRE COMMUNIQUÉ A BRUXELLES

Paris, 3. — Le projet français de réponse à la note allemande du 24 décembre sera envoyée aujourd'hui à notre ambassadeur à Bruxelles pour être communiqué à M. Jaspar.

Le projet énumère les points sur lesquels satisfaction a déjà été donnée aux préoccupations du gouvernement du Reich et les mesures qui seront prises par les autorités locales au fur et à mesure qu'elles paraîtront justifiées par la situation dans les territoires occupés.

Il y a tout lieu de croire que la suppression des licences d'exportation et d'importation, réclamée par Berlin, ne sera pas accordée

PAR QUI BERLIN SERA REPRÉSENTÉ A PARIS ?

Berlin, 3. — On prétend dans certains milieux politiques que le conseiller d'ambassade Von Hœsch qui devait être nommé ministre plénipotentiaire à Paris, aurait refusé sous prétexte qu'il considérait la tâche comme au-dessus de ses moyens.

M. Von Hœsch, d'accord avec le gouvernement de Bruxelles sera probablement nommé ministre du Reich auprès du roi Albert.

La candidature du docteur Bergmann pour le poste d'ambassadeur à Paris réapparaît donc.

NOTRE ÉTAT-MAJOR VA QUITTER DUSSELDORF

Dusseldof, 3. — On annonce officiellement que l'état-major de l'armée d'occupation quittera Dusseldorf dans la première quinzaine de janvier pour aller se réinstaller à Mayence.

Le général Degoutte, par contre, conservera son P. C. à Dusseldorf.

Les différents services civils actuellement à Dusseldorf seront groupés ensemble et resteront dans cette ville.

Une question sur le remploi des dommages de guerre

Notre ami Charles Saint-Venant, député du Nord, a adressé la question écrite suivante à M. le ministre des R. L.

« J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me faire connaître si, lorsqu'un sinistré de la zône rouge cède son dommage immobilier : « il s'agit d'un immeuble à usage d'habitation », le cessionnaire peut réemployer dans l'étendue des régions dévastées.

1. Par acquisition d'immeuble ;
2. Par construction d'immeuble.

Dans l'affirmative, quelle est la loi, circulaire ministérielle ou tout autre acte, pouvant justifier ce remploi. »

UN FOYER ASPHYXIA DEUX POLONAIS A SOMAIN

Un terrible accident vient de se produire à Somain. Voici dans quelles circonstances : Les gendarmes étaient prévenus hier que deux Polonais demeurant chez M. André Durut, cabaretiers rue Carnot, venaient d'être trouvés dans la chambre qu'ils occupaient ensemble, l'un mort et l'autre dans le coma.

Les gendarmes se rendirent sur les lieux. Ils trouvèrent sur un lit le cadavre du polonais Jean Pilch, âgé de 24 ans ; son camarade Joseph Zawirenska, avait été transporté inanimé dans une pièce voisine où le docteur Vanhoutte lui prodiguait ses soins.

Zawirenska ne tarda pas d'ailleurs à reprendre ses sens. Il indiqua que Pilck et lui avaient fait du feu dans leur chambre et qu'ils s'étaient couchés en laissant fermée la clef de tirage de leur poele, dont le couvercle était également enlevé. Les Polonais avaient cru ce faisant, mettre simplement leur feu au ralenti. Dans la nuit, un violent dégagement d'acide carbonique asphyxia les deux hommes endormis.

L'état de Zawirenska s'est rapidement amélioré. On considère le Polonais comme étant hors de danger.

LA SUITE DRAMATIQUE D'UNE PLAISANTERIE

UNE AUTO TOMBA DANS L'YONNE ET DEUX PERSONNES FURENT NOYÉES

Auxerre, 3. — Hier après-midi, à Champs, près d'Auxerre, M. Baudot, voyageur au service d'une maison de cycles d'Auxerre, ayant laissé son automobile devant un café le jeune Lucien Deschamps, mécanicien à la même maison, qui sortait d'un bal, monta dans la voiture avec sa cavalière et s'enfuit.

L'automobile a été retrouvée dans l'Yonne avec le cadavre de la jeune Lucienne F... ; celui de Lucien Deschamps n'a pas encore été découvert.

COLLISION DE TRAINS PRÈS DE MAYENCE

VINGT-CINQ ALLEMANDS BLESSÉS

Mayence, 3. — Hier matin, vers 7 h. 30, à quelques centaines de mètres de la gare de Mayence, deux trains de marchandises, l'un venant de Wiesbaden, l'autre de Coblence, se sont pris en écharpe.

Un wagon de 4e classe du train de Coblence a été renversé, un autre gravement endommagé.

On compte environ 25 blessés, tous Allemands, dont trois grièvement.

La responsabilité du mécanicien du train tamponné semble engagée car une première enquête aurait démontré qu'il n'avait pas tenu compte d'un signal d'arrêt.

LA FLOTTE AMÉRICAINE EST MOBILISÉE

DE TRÈS GRANDES MANŒUVRES VONT AVOIR LIEU

Washington, 3. — Le ministre de la Marine des Etats-Unis a décrété la mobilisation des flottes de l'Atlantique et du Pacifique et esquissé le plan des grandes manœuvres navales qui auront lieu en janvier et février. Une flotte composée de quinze cuirassés, quatre croiseurs, soixante-trois contre-torpilleurs, onze sous-marins, quatre-vingt-sept navires auxiliaires, cent trois mouilleurs de mines et de nombreux remorqueurs, prendra part à ces manœuvres, dont l'importance n'a jamais été encore égalée.

Le but de cette opération navale, qui se déroulera dans la mer des Antilles, est d'étudier la possibilité d'une jonction des flottes américaines au moyen du canal de Panama, au cas d'une apparition subite de navires ennemis dans le Nord de l'Atlantique.

Les cas les plus graves, les plus anciens, les plus incurables comme les plus récents, peuvent être soignés par ce nouveau traitement appliqué à Lille

On peut dire que presque tout ce que le Nord de la France compte comme malades incurables et comme cas désespérés de rhumatismes a été traité au 67 de la rue Barthélemy-Delespaul à Lille, et l'on sait les splendides guérisons obtenues par le nouveau traitement appliqué à l'Institut Anti-Arthritique. Non seulement cet établissement obtient des résultats remarquables dans les cas ordinaires et récents, mais encore les guérisons apportées à des malades considérés comme incurables ne se comptent plus.

C'est grâce à un traitement aussi actif qu'intensif, permettant d'attaquer le mal à l'endroit même où il provoque la douleur, que les rhumatismes, goutte, sciatique, lumbagos, douleurs intercostales, maux de reins, névralgies, artritites, etc., sont soignés avec les succès que l'on sait. Les rhumatismes musculaires et articulaires, qu'ils siègent aux pieds, aux genoux, aux jambes, à la hanche, aux reins, dans le dos, au cou, à l'épaule, aux bras ou aux mains, peuvent être également traités par le même procédé inoffensif, peu coûteux, qui ne demande que quelques minutes d'application et n'empêche pas le malade de se livrer à ses occupations habituelles.

Nous avons dit que les résultats les plus remarquables étaient obtenus dans nombre de cas extrêmement difficiles ayant résisté à tous les traitements. En voici trois de ce genre et par la lecture des lettres des malades on se rendra compte avec quelle facilité le traitement de l'Institut Anti-Arthritique du 67 de la rue Barthélemy-Delespaul en est venu à bout :

AU LIT DEPUIS DEUX MOIS POUR UNE SCIATIQUE ET NE POUVANT PLUS MARCHER, JE VAIS MAINTENANT A LA CHASSE, ECRIT M. MARCELIN GERMAUX

Atteint de sciatique depuis un an, souffrant surtout dans la hanche et le mollet, la douleur occupait toute la jambe en suivant le trajet du nerf. Cela a été de pire en pire, j'arrivais à ne plus pouvoir marcher et je ne dormais plus tant, je souffrais. L'appétit avait disparu. Lorsque je suis venu vous consulter le 1er août 1923, j'avais arrêté mon travail depuis deux mois et gardais le lit ne pouvant plus du tout marcher. Je dus me faire conduire chez vous en auto. Après quelques jours, je me sentis vraiment mieux. Peu à peu, je pus marcher avec un bâton, puis reprendre mon travail. Depuis ce temps-là, tout a été pour le mieux, j'ai la démarche normale, je n'ai plus du tout de douleurs, j'ai de l'appétit et je dors bien. Je suis même retourné à la chasse. Celui qui m'a connu malade ne peut pas revenir de me voir guéri. Moi-même je ne croyais pas guérir. Je vous remercie de grand cœur. Signé : Marcelin Germaux, 12, Grande-Rue, cité St-Robert, à Monchecourt, près Aniche (Nord).

LES NEVRALGIES FACIALES SONT CONSIDERÉES COMME INCURABLES MADAME WARENGHEN SOUFFRANT DEPUIS 20 ANS, AVAIT TOUT FAIT, TOUT ESSAYÉ PERSONNE NE LA SOULAGEAIT EN 2 JOURS, L'INSTITUT L'A GUÉRIE

Mon cher Docteur, je ne sais comment vous exprimer ma reconnaissance. Je ne peux pas encore croire que je suis guérie, et personne ne peut le croire autour de moi, tant j'ai souffert depuis vingt ans. Mes névralgies remontent à la naissance de mon fils qui est maintenant soldat. Jour et nuit, pendant vingt ans, je n'ai cessé de souffrir, sans un seul jour de calme, et quoi que j'ai fait pour me guérir, ayant consulté bien des docteurs et essayé tous les médicaments. Mes névralgies occupaient le côté droit de la tête et de la face, dans la tempe et la joue. C'étaient des lancements continuels m'empêchant souvent de manger et de parler. A propos de ces douleurs, je dois dire que je m'étais fait arracher les dents du côté droit. Avec ces névralgies faciales, je ressentais les mêmes douleurs lancinantes dans le cou et l'épaule du côté droit. En deux séances, deux visites chez vous, tout mon mal, toutes mes douleurs se sont miraculeusement envolées. La première fois d'ailleurs, je me suis sentie guérie. Après une bonne nuit, ce qui est déjà extraordinaire, je dis à mon mari que je ne ressentais plus rien. Cela nous paraissait incroyable. Depuis, bien du temps s'est écoulé, je suis bien guérie et vous remercie de tout mon cœur. Signé : Madame Warenghem, 25, cité Ma Nièce, rue Gounod, Liévin (Pas-de-Calais).

EN UNE APPLICATION DE QUELQUES MINUTES, CETTE ARTHRITE REBELLE A ÉTÉ TOTALEMENT GUÉRIE

Rhumatisé dans l'épaule droite, gêné dans mes mouvements, souffrant parfois beaucoup, vous m'avez guéri à une première visite, et je tiens à vous remercier. Depuis ce jour, j'ai pu travailler sans rien ressentir et faire tous les mouvements de l'épaule avec souplesse. Merci de tout cœur. Signé : Edouard Salingre, 100, rue Solférino, Armentières (Nord).

L'Institut est ouvert tous les jours, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Le dimanche, de 8 h. à 12 h. Le prix de la consultation est de 10 fr. et les malades peuvent se faire accompagner par leur médecin habituel.

Un intéressant ouvrage intitulé « Les Traitements modernes de l'Arthritisme » est adressé gratis et franco sur demande.

L'Institut sera fermé exceptionnellement le Mercredi 9 Janvier 1924.

DERNIÈRE HEURE

Le cataclysme menaçant Paris

M. LE TROQUER VA ÊTRE INTERPELLÉ A PROPOS DES INONDATIONS

Paris, 3. — M. Leboucq, député de Paris, a demandé à interpeller le Ministre des Travaux Publics, sur les mesures qu'il compte prendre pour mettre enfin à exécution le programme élaboré depuis 1910 pour protéger Paris contre les inondations.

Dans une lettre qu'il a adressée à M. le Troquer, M. Charles Leboucq, après avoir rappelé ses interventions antérieures sur ces question demande au Ministre de briser, avec son habitude, esprit de décision, les hésitations funestes de tous ceux qui, à un degré quelconque, ont la responsabilité du cataclysme menaçant.

D'autre part, on annonce que sur l'ordre du Ministre de la Marine 80 matelots du 2e dépôt des équipages de la flotte à Brest et 201 embarcations partent aujourd'hui pour Paris afin de coopérer au sauvetage des inondés.

UN EVADÉ DE L'ILE DU DIABLE ARRÊTÉ A EDIMBOURG

Londres, 3. — La police d'Edimbourg vient d'arrêter un individu qu'on suppose être Edouard Guérin, qui se serait évadé de l'île du Diable, en 1906.

Le temps d'aujourd'hui

Retour au mauvais temps ; Ciel nuageux avec éclaircies se couvrant avec nouvelles pluies ; vents de secteur ouest 3 à 5 mètres ; température minimum 4°.